Image not found or type unknown

Contrat de bail & frais d'agence

Par **Amaury34**, le **21/11/2012** à **20:06**

Bonjour,

Je vous explique ma question.
Je suis nouvellement locataire d'un appartement en colocation avec ma petite mie depuis le 4 Octobre 2012.

Le bail est au nom du propriétaire et il n'est nullement notifié une quelconque agence ou un quelconque mandataire.
Néanmoins, le propriétaire nous demande des frais d'agence et s'explique en disant qu'à partir de maintenant ce n'est plus lui qui s'occupera de la gestion de l'appartement.

Ma question est de savoir si je dois effectivement payer les frais qu'il me demande et qui s'élèvent à 1 mois de loyer, ou si, comme je le pense, ayant eu affaire exclusivement avec lui, je n'ai pas a payer ces frais.

Je vous remercie par avance de vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés